

LES ENVAHISSEURS: ROBERT CHAPUIS PASSE DES AVEUX COMPLETS (suite)...

“Le Syndicalisme fasciste est l'opposé du syndicalisme préfasciste; et le point de discrimination entre eux, c'est l'Etat, auquel l'un était contraire et auquel l'autre se subordonne”.
Giuseppe BOTTAI (1).

Cinquième partie: QUELQUE CHOSE DE POURRI AU ROYAUME DE L'AUTOGESTION...

Chapuis se déclare partisan de ce qu'il appelle le socialisme autogestionnaire. Sous diverses formes l'expression revient une demi-douzaine de fois sous sa plume, malheureusement il ne définit jamais clairement ce qu'il entend par là. Serait-ce que, comme feu Pierre Dac, par là il n'entende rien?

Nous allons donc nous efforcer de faire un rapide tour d'horizon, en omettant nécessairement de nombreux documents, soit par ignorance, soit pour ne pouvoir en disposer momentanément.

INTERPRÉTATION DES ANARCHISTES

Pour Frank Mintz le concept d'autogestion recouvre les expériences de collectivisation qui se sont déroulées dans l'Espagne révolutionnaire de 1936 à 1939: «*Dans l'esprit des anarchistes espagnols, collectivisme et collectivisation signifiaient autogestion, dans le sens libertaire du mot*» (2).

Dans une brochure de 1969 l'O.R.A. définissait l'autogestion comme «*la gestion directe, l'organisation de la production par les producteurs eux-mêmes*» (3), et cela implique «*la destruction immédiate de l'appareil étatique*» (3).

Pour Maurice Joyeux (4), c'est tout aussi clair: «*Nous sommes pour la gestion de l'économie par les travailleurs parce que nous refusons le système capitaliste et son agent de coordination, l'Etat. Nous voulons établir l'égalité économique, complément indispensable de l'égalité politique, sans laquelle il n'y a de liberté que pour ceux qui ont les moyens d'acheter. L'autogestion, la gestion ouvrière, la gestion directe, comme on voudra, nous semble la structure appropriée...*» (4).

Quant au groupe *Noir et Rouge* il voit l'autogestion comme une «*gestion qui s'organise GLOBALEMENT*» et qui «*est fondée sur une appropriation collective DIRECTE des unités de production de base*» (5). En ce qui concerne l'Etat il précise: «*La coexistence est une duperie. Si l'on veut supprimer l'appareil de l'Etat, c'est dans les premiers jours qu'il faut le faire, violemment et systématiquement. Attendre d'être plus forts pour l'affronter est irréaliste, car il n'est à notre merci que peu de temps*» (6) «*...plus le choc initial, la lutte armée, aura détruit l'Etat et la classe possédante, plus l'autogestion aura le temps et le besoin de s'étendre et de s'organiser, ce qui est essentiel à son maintien et à son succès définitif*» (7).

(1) Giuseppe Bottai, op. cit., p. 32.

(2) Frank Mintz, *L'autogestion dans l'Espagne révolutionnaire*, Bélibaste éd., 1970, p. 18.

(3) Organisation Révolutionnaire Anarchiste, *L'autogestion*, 1969.

(4) Maurice Joyeux, op. cit., p. 42.

(5) Groupe Noir et Rouge, *Autogestion, Etat, Révolution*, Ed. du Cercle, 1972, p. 157.

(6) Ibid, p. 162. (7) Ibid., p. 164.

On peut donc conclure que la tendance générale chez les anarchistes conduit à définir l'autogestion comme la gestion égalitaire de l'économie par la classe ouvrière et que cela implique un processus révolutionnaire au cours duquel cette gestion ouvrière est instaurée en même temps que l'appareil d'Etat est abattu définitivement, la coexistence des deux systèmes étant impossible. En effet l'État, ou bien détruirait totalement les structures gérées par les travailleurs, ou bien récupérerait ces structures pour intégrer les organisations de la classe ouvrière dans un système de type corporatiste.

Cette interprétation est en concordance avec le communisme anarchiste tel, par exemple, que le définissait Elisée Reclus: «C'est après le renversement de l'Etat que les groupes de travailleurs affranchis... pourront... procéder scientifiquement à la culture du sol et à la production industrielle...» (8).

Est-ce bien cela que Robert Chapuis veut exprimer lorsqu'il emploie l'expression socialisme autogestionnaire? Les chances en sont bien faibles et comme il donne peu d'indication nous allons devoir interroger d'autres auteurs.

DE ROSANVALLON A GEORGES HOURDIN:

Sur la couverture d'un ouvrage récent écrit par le rédacteur en chef de «C.F.D.T. d'aujourd'hui» dont Michel Rocard a dit beaucoup de bien on peut lire ces trois négations-affirmations: «L'autogestion n'est pas la fin de la politique, mais sa généralisation... - L'autogestion n'est pas le collectivisme, mais la dépropriation... L'autogestion n'est pas la transparence, mais l'expérimentation...» (9), ... cela ne semble pas non plus être la clarté.

En allant y regarder de plus près on trouve, après une analyse de diverses interprétations possibles, les «propositions» de l'auteur, pour lequel l'autogestion est: «1-... une idée politique neuve...; 2-... un réalisme démocratique...; 3-... l'appropriation sociale des moyens de pouvoir dans la société toute entière...; 4-... autant une stratégie qu'un objectif...; 5-... liée au développement d'un mode de production autonome. Elle implique que soit reconsidéré le rapport entre l'activité économique et les autres formes de l'activité sociale» (10). Nous ne sommes pas encore au bout du tunnel, mais, en passant, cela signifie-t-il que les relations entre un mode d'activité économique (de production) et les «autres formes de l'activité sociale» relèvent du hasard plus que de la nécessité et peuvent être modifiées à volonté, à la carte?

Beaucoup de charabia ésotérique - «La condition et la conséquence en sont la constitution d'une société multidimensionnelle dont le travail ne soit plus le seul centre de référence» (11) - pour en arriver à quelques formules-clés qui mettent les choses au point: «on peut autogérer un atelier, voire un département des usines Renault, mais pas l'ensemble de la Régie» (12); «C'est pourquoi le développement d'une Europe politique et militaire est indispensable au développement d'une société autogérée» (13). Faut-il vraiment pousser plus avant? On y lirait encore: «La planification autogérée n'est rien d'autre que la planification démocratique, définie comme choix collectifs d'un modèle de développement» (14).

Daniel Chauvey n'aime vraisemblablement pas les phrases lapidaires, aussi les 250 pages de son ouvrage - préfacé par Edmond Maire - ne contiennent pas, sauf erreur, de définition de l'autogestion, car on ne peut tout de même pas considérer comme une définition précise la première phrase: «Se déclarer partisan de l'autogestion, c'est vouloir renouer avec le principe fondamental du socialisme: l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes» (15).

Dans l'esprit de l'auteur c'est certainement l'ouvrage entier qui est la définition de l'autogestion. N'est-

(8) Elisée Reclus, préface de «La conquête du pain» (Pierre Kropotkine). Ed. Stock, 1894. p. IX; cet ouvrage vient d'être réédité par les Ed. du Monde Libertaire.

(9) Pierre Rosanvallon, «L'âge de l'autogestion», Ed. du Seuil, collection P, 1976.

(10) Ibid., p. 16 et 17. (11) Ibid., p. 80. (12) Ibid., p. 77. (13) Ibid., p. 78. (14) Ibid., p. 151.

(15) Daniel Chauvey, *Autogestion*, Ed. du Seuil, collection P, 1970, p. 11.

ce pas un moyen facile de diluer l'essentiel au fil du discours? L'essentiel que nous retiendrons concerne le rôle du syndicat: «*Parmi les institutions d'entreprise existantes, celle qui doit, de loin, l'emporter sur toutes les autres pour diminuer les prérogatives patronales dans la période présente est, à notre sens, le syndicat d'entreprise*» (16). Observons qu'un des rôles importants du syndicat en tant qu'organisation de classe est justement de faire sortir les travailleurs du ghetto de la structure verticale de l'entreprise (verticale comme, par exemple, les «syndicats» franquistes), alors que Chauvey propose qu'on les réenferme à nouveau dans ce ghetto parce que ce serait une des conditions nécessaires à la préparation de l'autogestion. Comme, en outre, dans les 250 pages de Chauvey le devenir de l'Etat n'apparaît pas clairement, on est conduit à se demander si son système autogestionnaire n'aurait pas, par sa logique interne, trop de points communs avec le système dont il est question dans le texte mis en épigraphe de ce chapitre.

Les joyeux lurons qui signent *Ratgeb* ont certainement une grande culture - et ils l'étaient - puisqu'ils imaginent une autogestion généralisée comme Einstein avait construit une relativité généralisée et ils y tiennent à ce vocabulaire einsteinien au point de ne pas se soucier de son domaine de validité: «*L'espace-temps créé par la révolution de la vie quotidienne...*» (17). Ils commettent l'erreur de tous les situationnistes, s'arrêtent à la surface des choses et, par exemple, s'ingénient à ne voir dans la marchandise que l'apparence qu'en donne le système marchand. Ceux que j'ai pu approcher avaient pourtant un bon coup de fourchette. Après tout ils n'ont peut-être pas tout à fait tort d'aller chercher des moyens ponctuels dans les canulars du concours Lépine et leur «*projet d'abolir la distinction entre les villes et les campagnes*» (18) est dans la ligne générale d'Alphonse Allais. Le programme de l'autogestion généralisée ne contient pas encore le projet de prolongement du Boulevard Saint-Michel jusqu'à la mer, mais cela ne saurait tarder.

Les amuseurs sont nécessaires et, comme ils l'ont eux-mêmes savamment analysé, leur rôle n'est pas négligeable dans «*la société du spectacle*».

Les situationnistes ont tout de même plus de talent que les énarques du CERES. Ces jeunes loups snobs veulent cependant montrer qu'à l'ENA aussi on lisait l'«*Internationale situationniste*» et émaillent leurs propos de quelques-unes de ces formules exorcistes construites à partir d'une dégénérescence de l'art du contre-pet: «*Société des hommes divisés, le capitalisme est celle de la division de l'homme*» (19); «c'est-à-dire, comme nous le verrons tout à l'heure, autant celle de la propriété du pouvoir que celle du pouvoir de la propriété» (20); etc. On retiendra qu'ils offrent une définition de l'autogestion dont le début montre un manque total... d'auto-lucidité: «*Pour éviter les risques bien connus de bavardage, la première précaution à prendre est de vocabulaire. Nous entendons par autogestion une organisation de la société telle que dans TOUS LES DOMAINES DE L'ACTIVITÉ SOCIALE, celle-ci s'accomplisse sans diviser d'aucune manière les hommes entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent, une organisation qui assure donc l'abolition permanente, réelle et constitutionnelle de toute séparation entre gouvernants et gouvernés. Cette définition mérite d'être précisée et, dans la mesure du possible, justifiée dans chacun de ses termes*» (21). Sage précaution. Ces précisions indiquent que l'autogestion doit s'intégrer dans la «*planification démocratique de l'entreprise*» et que «*sans doute les orientations définies par une planification démocratique s'imposent-elles aux unités de production et elles s'imposeront d'autant plus que le plan sera doté des moyens nécessaires à sa bonne exécution*» (22). On n'est pas plus clair, car nulle part la brochure ne traite sérieusement de l'abolition de l'Etat: enfermés dans le ghetto de l'entreprise les travailleurs auront tout juste le droit - ou plutôt l'illusion du droit - d'«autogérer» leur exploitation par la nouvelle bureaucratie dominante. Merci camarade patron.

Négligeons l'autogestion insaisissable de l'insaisissable Maurice Clavel, ses bondieuseries vous transportant en un rien de temps aux sommets de l'ennui (23).

(16) Ibid., p. 233.

(17) Ratgeb, *De la grève sauvage à l'autogestion généralisée*, 10/18, 1974, p. 122.

(18) Ibid., p. 68.

(19) Les Cahiers du CERES, n° 11, janv.72, p. 2.

(20) Ibid., p. 6.

(21) Ibid., p. 3.

(22) Ibid., p. 59 à 73.

(23) Maurice Clavel, *Dieu est Dieu nom de Dieu*, Ed. du Seuil, 1975.

Georges Hourdin ne s'embarrasse pas de finasseries dialectiques: «L'important est de faire du secteur nationalisé un terrain pratique pour l'AUTOGESTION, qui devra être étendue peu à peu à toutes les entreprises importantes...» (24). Tout cela, bien entendu, dans le cadre de la planification démocratique décrite ainsi: «*La démocratie économique suppose l'établissement et le vote démocratique d'un plan, de même que l'institution du pouvoir régional. Le plan sera voté pour cinq ans au cours de la première année suivant l'investiture des chambres du Parlement élues, elles aussi, pour cinq ans*» (25). Etant entendu qu'il y aura une réforme de l'entreprise: «Le comité d'entreprise y est obligatoire, mais la loi de 1945 n'est pas appliquée. Il faut la rendre obligatoire - même quand il n'y a pas de candidats syndicaux - sous menace de sanctions graves. Les pouvoirs du comité d'entreprise seraient étendus de telle sorte qu'il ait la charge de désigner le chef du personnel. Les membres du comité d'entreprise désigneront un cogérant, dans le cas des SARL; la moitié des membres du comité d'administration dans le cas des autres formes de sociétés» (26).

Et pour saluer la mise en place d'un si bel édifice, un coup de clairon s'impose: «*L'apparition du pouvoir ouvrier, la vie donnée aux provinces, la naissance officielle de l'assemblée économique et de la planification démocratique, les triples élections tous les 5 ans, l'existence donnée aux trois secteurs de l'économie: secteur autogéré; secteur cogéré; secteur libre; tout cela ferait participer l'ensemble de la population aux décisions importantes dont dépend son destin. Les Français seraient, à nouveau, appelés à faire l'Histoire de la France dans sa totalité et démocratiquement*» (27). Un gros bémol, tout de même: «*Les rapports de production, sans être bouleversés peut-être, seraient modifiés*» (27). On commençait à s'en douter un peu qu'ils ne seraient pas bouleversés, les rapports de production. En d'autres temps, et sans l'habillage pseudo-démocratique, une telle construction de l'esprit s'appelait corporatisme au lieu de planification démocratique. Le dithyrambe tricolore ci-dessus mérite d'être comparé au suivant selon lequel «... *les origines (du Syndicalisme fasciste) datent en réalité de ce discours de mars 1919, où Benito Mussolini disait aux ouvriers de Dalmatie: Vous vous êtes placés sur le terrain de la classe, mais vous n'avez pas oublié la Nation; vous avez parlé du peuple italien et pas seulement de votre métier*» (1).

Après trois quarts de siècle, Georges Hourdin - il n'est pas seul, le bougre! - retrouve la tradition du comte Albert de Mun (27), il ne faut pas s'en étonner. La boucle est bouclée.

ETRE OU NE PAS ETRE... «AUTOGESTIONISTE»:

Face aux conclusions provenant d'un survol apparent de la question, la question, la contre-argumentation classique consiste à dénoncer la sollicitation des textes par des découpages judicieux. Il n'y a pas de miracle: que ceux qui auraient des doutes analysent eux-mêmes les ouvrages cités... et de nombreux autres. Nous ne craignons pas le débat.

Là encore il n'est pas question de procès d'intention. L'examen des textes et des comportements à la lumière de ce que nous pensons connaître de l'histoire nous a simplement convaincus que, hors les positions des anarchistes qui dans l'ensemble sont claires et cohérentes pour la plupart - mais l'expérience espagnole montre que même dans un tel cas la mise en pratique peut conduire à des erreurs - tout «projet autogestionnaire» n'impliquant pas la destruction de l'Etat est, par sa logique interne, nécessairement réactionnaire et même franchement fascisant. D'autant plus que les bonnes intentions des chérubins de la JOC ou de l'ACO ne peuvent qu'aggraver le danger, leur formation - qu'ils en aient ou non conscience - étant foncièrement corporatiste.

Nous devons donc faire preuve de lucidité et nous demander si, dans de telles conditions, il nous est encore possible d'utiliser le mot autogestion avec notre signification. Sommes-nous bien sûrs qu'il fait partie de notre vocabulaire fondamental? qu'introduit de l'extérieur - corps étranger au mouvement ouvrier - il n'est pas entrain de s'emparer de nos moyens pour les retourner contre nos objectifs, à la manière d'un virus bactériophage?

(24) Georges Hourdin, op. cit., p. 215.

(25) Ibid., p. 216.

(26) Ibid., p. 219.

(27) *L'Anarcho-Syndicaliste*, n° 10, nov. 1976, *Quelques rappels historiques*.

Ce n'est pas la première fois que des questions de vocabulaire prennent cette importance. Au siècle dernier nos prédécesseurs ont déjà dû choisir entre communisme et collectivisme:

- «Ayant accepté la propriété COLLECTIVE, et l'expropriation pour y arriver, les anti-étatistes de l'Internationale prirent la désignation de COLLECTIVISTES pour se distinguer nettement du communisme étatiste et centralisateur de Marx et Engels et de leurs partisans, et de celui des communistes français qui étaient restés dans la tradition autoritaire de Babeuf et de Cabet» (28).

- «Le mot collectivisme s'est primitivement substitué non au mot SOCIALISME, mais au mot COMMUNISME (...). Les socialistes de l'Internationale formaient en 1869 trois écoles: mutuellisme (proudhonien), marxisme ou communisme d'Etat, et collectivisme. A partir de 1878 ou 1880 on ne trouve plus dans le socialisme que deux écoles bien tranchées: marxisme, appelé désormais collectivisme (tout en restant la doctrine du socialisme d'Etat) et communisme anarchiste ou chez quelques-uns anarchisme (ancien collectivisme)...» (29).

Sur le mot autogestion on trouve déjà des doutes dès 1969: «Mais il faut être clair, si en parlant d'autogestion on entend simplement faire participer tout le personnel à la gestion en conservant à chacun ses avantages acquis, on aura effectivement une autogestion, une gestion de l'entreprise par tout le personnel, mais il ne s'agira pas d'une révolution économique (...). Et cette autogestion le parti révolutionnaire la combattra sans relâche...» (30). A quelques-uns nous avons posé le problème il y a environ quatre ans: «Doit-on abandonner le mot AUTOGESTION parce que certains lui imposent un contenu frelaté? Ou bien, au contraire, doit-on se battre pour que les travailleurs l'utilisent et soient amenés à le pratiquer avec son sens initial?» (31).

A l'époque nous ne fournissions pas de réponse, refusant de nous fonder uniquement sur le flair. Aujourd'hui, après avoir accumulé la documentation, la réponse est nette: il faut rapidement abandonner l'utilisation du mot autogestion. En évitant de se demander dans l'abstrait si nous avons raison ou tort, car il s'agit d'une situation politique concrète dans laquelle nous ne faisons pas le poids matériellement. Nos adversaires disposent, pour une période qui sera encore longue, d'organisations et de moyens de diffusion beaucoup plus importants que les nôtres.

Nous battre pour la gestion ouvrière et la destruction de l'Etat, inconditionnellement oui! Et ce vocabulaire-là est suffisant. A l'extérieur du mouvement spécifiquement anarchiste le mot autogestion a une signification en contradiction fondamentale avec nos conceptions et nos analyses. La lucidité est donc de rigueur: puisque nos forces ne nous permettent pas de maîtriser le tourbillon il devient nécessaire d'abandonner la position tant qu'il en est encore temps. Ce n'est plus affaire de tactique, mais de stratégie.

Ceux qui ne prendront pas conscience du danger seront, malgré eux, irrémédiablement emportés par un mythe réactionnaire.

Marc PRÉVOTEL.

(A suivre.)

Prochain article: VI - La CFDT pour quoi faire?

(28) Pierre Kropotkine, *La science moderne et l'Anarchie*, E. Stock, 1913 p. 82.

(29) James Guillaume in André Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, PUF, 9^e éd., 1962, p. 148.

(30) Maurice Joyeux, *L'Anarchie et la société moderne*, Nouvelles Editions Debresse, 1969, p. 200.

(31) «Pour Nous le Combat Continue», n°10, janv. 1973, *Spécial AUTOGESTION*.